Pratique hors cadre scolaire

Agrégation

Quadrimestre : -Volume horaire : 10 h

Crédit : 2 Pondération : 1 Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : Beaux-arts de Liège - École supérieure des arts (BAL-ÉSA), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant: Vincent Namotte, v.namotte@intra-esabl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- 1° la capacité d'agir comme acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale;
- 2° la disposition à se positionner face à des enjeux éthiques et à respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité;

- 3° la capacité de s'investir dans le travail collaboratif d'une équipe éducative, afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations;
- 4° la capacité d'analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et d'agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents et d'autres acteurs afin de :
 - faire de la classe et de l'école un lieu où les élèves apprennent, grandissent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection;
- 6° la maîtrise de la langue française pour enseigner et communiquer de manière optimale dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession;
- 9° la capacité d'agir comme pédagogue au sein de la classe et, dans une perspective collective, au sein de l'établissement scolaire, notamment :
 - à travers la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation spécifiquement diagnostique et formative favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages;
- 10° la capacité de mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité. Cette analyse intègre la dimension de genre;
- 11° le développement de capacités :
 - relationnelles à l'égard des élèves et des étudiants, en ce compris leur entourage notamment familial, et à l'égard des collègues;
 - de gestion de groupes en situation éducative et pédagogique;
- 12° la capacité d'identifier ses besoins de formation individuelle et de participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique.

ACOUIS D'APPRENTISSAGE

La pratique hors cadre scolaire est en lien avec le cours de didactique.

RUE DES ANGLAIS, 21 - 4000 LIÈGE · 04 221 70 70 · ARBA.LIEGE@SUP.CFWB.BE · WWW.BEAUXARTSDELIEGE.BE

Contexte du stage:

- soit dans le secondaire supérieur de plein exercice ;
- soit en horaire réduit (ou une formule mixte avec accord) le stage se déroule en FWB sauf dérogation explicite et en langue française.

Le but est de rencontrer et de s'immerger dans le quotidien des partenaires au sein de l'école et de rendre compte de leurs missions/agenda/contraintes-obligation-cadre légal d'intervention...

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

- Se procurer les documents de références (règlements, décrets...) qui cadrent l'institution et se les approprier.
- S'entretenir et observer deux acteurs qui interviennent dans un établissement d'enseignement autre que les enseignants et rendre compte de leurs missions/agenda/contraintes-obligation-cadre légal d'intervention...

Méthodes d'enseignement

- Observation in situ.
- Interview des partenaires.
- Analyse réflexive pour prendre conscience des enjeux à toute pratique professionnelle et parfaire sa propre pratique et son regard sur l'institution et plus largement sur le système scolaire.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION / PONDÉRATION

- La maîtrise de la langue orale et écrit est un prérequis fondamental (niveau C2 du CECR).
- Évaluation du dossier écrit remis dans le délai imparti (c.f. consignes).

Respect de la déontologie et des règles de savoir-vivre auprès de l'institution accueillant annulation de l'UE si manquement.

SOURCES, RÉFÉRENCES, ET SUPPORTS ÉVENTUELS

Consignes.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Stages.